

Le ministre Marchi annonce la tenue d'un examen et de consultations sur la SEE

Le ministre du Commerce international, M. Sergio Marchi, vient d'annoncer que la firme Gowling, Strathy & Henderson (Gowlings) a été choisie, à l'issue d'un appel d'offres public, pour exécuter un contrat consistant à examiner les dispositions et la mise en application de la *Loi sur l'expansion des exportations*.

Pour examiner les questions liées au financement du commerce international canadien et le rôle de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) sur les marchés nationaux aussi bien qu'internationaux, la firme Gowlings procédera auprès des intéressés à des consultations à l'échelle du pays, qui débiteront à Halifax plus tard dans le mois, et

effectuera une enquête auprès des clients actuels et des clients éventuels de la SEE.

L'examen vise en fin de compte à formuler des avis et des recommandations au Parlement concernant le rôle dont devrait s'acquitter la SEE au sein des organismes chargés du développement des échanges commerciaux du Canada; il vise également à jeter des bases en vue des modifications à apporter à la Loi qui réagit les activités de la SEE.

Les modifications apportées en 1993 au libellé de la Loi, pour en élargir la portée, prévoyaient notamment que le ministre du Commerce international, en consultation avec le ministre des Finances, fasse rapport au Parlement en juin 1999 sur ces changements.

Les consultations se tiendront aux endroits suivants :

Halifax — 19 novembre
 Winnipeg — 23 novembre
 Calgary — 24-25 novembre
 Vancouver — 26-27 novembre
 Montréal — 30 novembre-
 1^{er} décembre
 Toronto — 7-8 décembre
 Ottawa — 14-15 décembre

Pour participer aux consultations ou à l'enquête, communiquer avec M. Guy David, coordonnateur de projet, Gowlings, tél. : (613) 786-0132, téléc. : (613) 563-9869, Internet : <http://www.gowlings.com>

SOS 2000 - Des outils destinés aux PME

Il existe plusieurs outils susceptibles d'aider les petites et les moyennes entreprises (PME) à régler les problèmes que pose le « bogu de l'an 2000 ». En voici une liste partielle.

CAN2K - Colloques dans les régions rurales et trousse d'information virtuelle

Pendant l'été, de jeunes stagiaires travaillant dans des centres d'accès communautaire et dans les bibliothèques de localités rurales aux quatre coins du Canada ont donné des colloques sur les questions relatives à l'an 2000.

Ils ont aussi distribué une trousse d'information, comprenant un *Guide de survie à l'an 2000* à l'intention des cadres supérieurs et un manuel permettant d'élaborer un plan d'action pour l'an 2000. On peut maintenant

consulter cette trousse à l'adresse www.can2k.com

L'an 2000 - Première étape

Pour aider les PME à cerner les problèmes relatifs à l'an 2000, quelque 700 étudiants-conseillers de niveau postsecondaire offrent, moyennant des frais de 195 \$, un examen personnalisé effectué dans l'entreprise, sur un maximum de 15 ordinateurs.

L'évaluation, qui dure une journée, comprend un inventaire de tout le matériel et de tous les logiciels, des essais diagnostiques des systèmes, ainsi que l'élaboration d'un plan d'action précis concernant les problèmes particuliers que posera l'an 2000 dans cette entreprise. Pour de plus amples renseignements, appeler Étudiants bien

branchés, au 1 888 807-7777 ou consulter www.scp-ebb.com/franc/fy2k.htm

Prêt pour l'an 2000

La Banque de développement du Canada (BDC) a mis sur pied le fonds « Prêt pour l'an 2000 », qui offre un financement souple, spécialement conçu pour aider les petites entreprises à se préparer au passage à l'an 2000.

Des prêts à terme sont mis à la portée d'entrepreneurs du pays tout entier qui veulent effectuer les ajustements qui s'imposent dans leurs systèmes informatiques. Pour de plus amples renseignements, appeler la BDC au 1 888 463-6232, ou consulter www.bdc.ca